

Demande d'autorisation

À utiliser à partir de janvier 2017



Demande d'autorisation

À utiliser à partir de janvier 2017

À compter de 2017, la demande d'autorisation devra être effectuée en ligne, à l'adresse <http://myschool.ibo.org>.

Ce document reflète le contenu de la *Demande d'autorisation* en ligne et est fourni pour référence uniquement.

Programme à orientation professionnelle (POP) Demande d'autorisation

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en janvier 2017 sous le titre *Application for authorization*

Publié en janvier 2017

Publié par
Organisation du Baccalauréat International
15 Route des Morillons
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Représentée par
IB Publishing Ltd, Churchillplein 6, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

© Organisation du Baccalauréat International 2017

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page www.ibo.org/fr/copyright.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site store.ibo.org.

Courriel : sales@ibo.org

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

Remarque : tout au long de la *Demande d'autorisation*, la plateforme Mon établissement accèdera autant que possible aux informations déjà fournies, en affichant les réponses apportées par l'établissement scolaire dans le cadre de sa *Demande de candidature*. L'établissement devra passer en revue ces réponses et les mettre à jour si nécessaire. Si la réponse est toujours valable, l'établissement devra la laisser telle quelle et passer à la question suivante.

Vérification du profil

Veillez vérifier les informations de votre profil et apporter tout changement nécessaire.

Description de l'établissement scolaire et de la communauté

Veillez vérifier les informations sur l'établissement et la communauté que vous avez fournies dans le cadre de la *Demande de candidature* et apporter tout changement nécessaire.

Informations sur le programme

Veillez vérifier les informations sur le programme que vous avez fournies dans le cadre de la *Demande de candidature* et apporter tout changement nécessaire.

Matières proposées

Veillez vérifier les matières que vous avez proposées dans le cadre de la *Demande de candidature* et apporter tout changement nécessaire.

Norme A : philosophie

Le projet éducatif de l'établissement et les valeurs qui le fondent reflètent la philosophie de l'IB.

Application concrète A1 – La déclaration de mission et l'énoncé de philosophie de l'établissement sont alignés sur ceux de l'IB.

1. Veuillez fournir la déclaration de mission en vigueur de l'établissement. [250 mots]
2. Actuellement, dans quelle mesure la déclaration de mission de l'établissement est-elle alignée avec celle de l'IB ?
 Complètement Doit faire l'objet d'une révision
 En partie
3. Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés à la déclaration de mission de l'établissement en vue de l'aligner sur celle de l'IB ?
 Oui Non

- a. Si oui, comment ce processus s'est-il déroulé et quelles ont été les personnes impliquées ? [250 mots]
4. Dans quelle mesure la philosophie éducative de l'établissement est-elle alignée avec celle de l'IB ?
- Complètement Doit faire l'objet d'une révision
- En partie
5. Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés à la philosophie éducative de l'établissement en vue de l'aligner sur celle de l'IB ?
- Oui Non
- a. Si oui, comment ce processus s'est-il déroulé et quelles ont été les personnes impliquées ? [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète A2 – Les instances décisionnelles, l'équipe de direction pédagogique, l'équipe administrative et l'ensemble du personnel démontrent une compréhension de la philosophie de l'IB.

1. Comment l'établissement favorise-t-il le développement global des catégories de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage (compétences de pensée, compétences de communication, compétences sociales, compétences d'autogestion et compétences de recherche) chez les élèves ? [250 mots]
2. Comment la philosophie de l'établissement favorise-t-elle l'adoption des approches de l'enseignement (meilleures pratiques pédagogiques basées sur la recherche, compréhension conceptuelle, contextes locaux et mondiaux, collaboration, enseignement différencié et évaluation continue) en classe ? [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète A3, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A3 – La communauté scolaire démontre une compréhension et un engagement envers le programme.

Lors de la phase de candidature, l'établissement est censé poursuivre ses efforts en vue d'informer sa communauté à propos du programme et d'obtenir le soutien d'interlocuteurs clés.

1. Veillez utiliser le tableau ci-dessous afin de fournir des informations sur les efforts déployés par l'établissement lors de la phase de candidature et sur les résultats obtenus.

Groupe	Actions entreprises	Principaux résultats
Instances décisionnelles		
Autorités locales responsables de l'éducation		
Parents		
Équipe de direction pédagogique		
Enseignants et membres du personnel		
Autre groupe (précisez)		

2. Veillez fournir toute information complémentaire sur les efforts fournis par l'établissement pour informer sa communauté et obtenir un soutien à l'égard du programme. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A3.a – L'établissement démontre son engagement envers une éducation axée sur l'apprenant et une approche de l'enseignement et de l'apprentissage reposant sur la recherche, qui encourage les élèves à faire preuve de curiosité intellectuelle et à développer des compétences de pensée critique.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue la brochure ainsi que le site Web de l'établissement scolaire, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A3.b – L'établissement démontre son engagement envers le processus d'apprentissage par l'expérience dans le cadre de l'enseignement du tronc commun du POP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue la brochure ainsi que le site Web de l'établissement scolaire, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A3.c – L'établissement reconnaît le rôle important que jouent à la fois l'éducation globale et la sensibilité internationale dans le développement du programme d'études.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue la brochure ainsi que le site Web de l'établissement scolaire, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A4 – L'établissement développe et promeut la sensibilité internationale ainsi que toutes les qualités du profil de l'apprenant de l'IB dans l'ensemble de la communauté scolaire.

1. Quelles mesures l'établissement a-t-il mis en place pour développer et promouvoir la sensibilité internationale ainsi que d'autres qualités du profil de l'apprenant de l'IB au sein de la communauté du POP de l'établissement (comprenant les enseignants chargés de la formation à orientation professionnelle, les enseignants des cours du Programme du diplôme, les membres du personnel, les élèves et les parents) ? [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète A3 ainsi que les aperçus de cours.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A5 – L'établissement encourage l'action responsable au sein de la communauté scolaire et au-delà.

1. Indiquez les interactions existant actuellement entre l'établissement scolaire et ses élèves d'une part et la communauté environnante d'autre part. (Choisissez toutes les options applicables.)

- Installations/ressources de l'établissement mises à disposition de la communauté
- Soutien financier de la communauté envers l'établissement
- Installations communautaires au service des activités scolaires
- Coopération entre l'établissement et les entreprises, associations ou institutions d'enseignement de la communauté
- Participation de la communauté scolaire à des initiatives de service locales
- Pas d'interaction entre l'établissement et la communauté
- Participation de la communauté scolaire à des événements de la communauté locale / initiatives de bénévolat au sein de la communauté
- Membres de la communauté invités par l'établissement à titre bénévole
- Autre (veuillez préciser)

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue l'aperçu du programme d'apprentissage par le service.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A6 – L'établissement promeut une communication ouverte reposant sur la compréhension et le respect.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes A3 et B2.4, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A7 – L'établissement accorde une grande importance à l'apprentissage des langues, y compris la langue maternelle, la langue du pays où se situe l'établissement et d'autres langues.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la version préliminaire de la politique linguistique, l'aperçu du cours de développement d'une langue seconde ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.b, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A8 – L'établissement participe à la communauté internationale de l'IB.

1. Dans quelle mesure les membres du personnel utilisent-ils les ressources pédagogiques en ligne de l'IB ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète A9 – L'établissement rend les programmes et la philosophie de l'IB accessibles aux élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau sur le POP de la section Informations sur le programme, la politique d'admission ainsi que les informations recueillies dans le cadre des exigences spécifiques A9.a (ci-dessous) et B1.5.a, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique A9.a – L'établissement favorise l'accès au POP pour tous les élèves pouvant bénéficier de l'éducation proposée dans le cadre de ce programme.

1. Les élèves devront-ils satisfaire à des critères d'entrée ou de sélection afin de pouvoir s'inscrire au programme ?

Oui Non

- a. Si oui, décrivez la politique d'admission ou de sélection régissant les inscriptions au programme. [250 mots]
2. De quelle manière l'établissement encouragera-t-il les élèves à suivre le POP ? [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Norme B : organisation

Norme B1 : direction et structure

Les structures dirigeante et administrative de l'établissement assurent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B1.1 – L'établissement a mis en place des systèmes permettant d'informer régulièrement les instances décisionnelles des progrès réalisés dans la mise en œuvre et le développement du programme.

1. Veuillez expliquer la manière dont le programme a été présenté aux nouveaux membres des instances décisionnelles, le cas échéant. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète B1.2 – L'établissement a mis en place une structure de gouvernance et de direction qui soutient la mise en œuvre du programme.

Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, des changements ont-ils été apportés concernant la composition, la nature ou les responsabilités des instances décisionnelles de l'établissement ?

Oui

Non

Si oui, les questions suivantes seront posées à l'établissement pour lui donner la possibilité de mettre à jour les informations qu'il a précédemment fournies concernant sa gouvernance.

1. Quel type d'organe de gouvernance ou d'autorités éducatives supervise l'établissement scolaire ?

- Gouvernemental / d'État / ministère de l'Éducation
- Conseil d'administration / de fondation
- Conseil d'administration de l'établissement / conseil scolaire / agence d'éducation locale
- Organe de gouvernance diocésain / paroissial / d'une autre confession religieuse
- Organe de gouvernance défini par le propriétaire de l'établissement
- Entreprise/société
- Conseil de l'établissement / comité consultatif
- Sans objet
- Autre (veuillez préciser) [100 mots]

2. Décrivez brièvement l'organe de gouvernance ou les autorités éducatives de l'établissement scolaire. [250 mots]

a. Comment les instances décisionnelles ou les autorités éducatives de l'établissement scolaire sont-elles formées ?

- Publiquement élues
- Nommées par un représentant ou un organisme élu
- Nommées par le ou les propriétaires
- Formées du ou des propriétaires
- Réponse inconnue
- Autre

b. Expliquez brièvement les domaines pour lesquels les instances décisionnelles ou les autorités éducatives exercent un pouvoir direct dans l'établissement. [250 mots]

3. Décrivez la manière dont l'équipe de direction pédagogique travaillera de concert afin de diriger la mise en œuvre du programme. [250 mots]

a. Y a-t-il eu des changements au sein de l'équipe de direction pédagogique depuis que l'établissement scolaire est devenu établissement candidat ?

Oui

Non

b. Décrivez le processus de formation des nouveaux membres de l'équipe de direction pédagogique. [250 mots]

4. Qui sera responsable du recrutement du personnel chargé de dispenser le programme dans l'établissement ? [250 mots]
5. Décrivez brièvement les difficultés éventuelles auxquelles l'établissement fait face pour recruter et/ou conserver son personnel, y compris les plans prévus pour relever ces défis. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B1.3 – Le chef d'établissement ou le directeur de section et le coordonnateur du programme exercent une direction pédagogique alignée sur la philosophie du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le descriptif de poste du coordonnateur du programme, l'organigramme ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes A2 et B1.2 et lors de la visite de vérification.

1. Si les informations fournies par l'établissement concernant son personnel indiquent qu'il n'existe pas de langue commune parmi le personnel en poste, la question suivante sera posée : Comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [250 mots]
2. Si les informations fournies par l'établissement indiquent qu'au moins une langue d'enseignement de l'établissement est différente des langues de travail de l'IB, la question suivante sera posée : Comment l'équipe de direction pédagogique garantira-t-elle la cohérence de la mise en œuvre et du développement du programme ? [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B1.4 – L'établissement a nommé un coordonnateur du programme dont les fonctions ont été clairement définies et qui dispose de suffisamment de temps, de soutien et de ressources pour assumer les responsabilités qui en découlent.

1. Quel pourcentage de son temps hebdomadaire le coordonnateur du programme de l'IB consacrera-t-il aux obligations relevant de son rôle ?

Répartition du temps de travail du coordonnateur du programme

Obligations	% du temps hebdomadaire du coordonnateur
Coordination du programme	[% of weekly time]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Total	[Total of % entered above]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B1.5 – L'établissement élabore et met en œuvre des politiques et des procédures qui soutiennent le programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des exigences spécifiques B1.5.a à B1.5.f et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B1.5.a – L'établissement a une politique d'admission qui clarifie les conditions d'inscription au sein de l'établissement et au POP.

1. Décrivez la manière dont l'établissement aborde la création ou la révision de sa politique d'admission (c'est-à-dire quelles sont les personnes impliquées, comment les changements possibles ont été identifiés et envisagés, comment les décisions concernant ces changements ont été prises, etc.) afin de soutenir la mise en œuvre du programme.
[250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.b – L'établissement a mis au point et applique une politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez le soutien dont bénéficieront les élèves dont la meilleure langue est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. [250 mots]
2. Indiquez les mesures que l'établissement a prises ou qu'il compte prendre pour soutenir la meilleure langue des élèves lorsque celle-ci est différente de la ou des langues d'enseignement de l'établissement. Précisez si ce soutien sera apporté pendant les heures de cours. [250 mots]
3. Décrivez la manière dont l'établissement aborde la création ou la révision de la version préliminaire de sa politique linguistique (c'est-à-dire quelles sont les personnes impliquées, comment les changements possibles ont été identifiés et envisagés, comment les décisions concernant ces changements ont été prises, etc.) afin de soutenir la mise en œuvre du programme. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.c – L'établissement a mis au point et applique une politique en matière d'inclusion / de besoins éducationnels spéciaux en accord avec les attentes de l'IB et la politique d'admission de l'établissement.

1. Décrivez la manière dont l'établissement aborde la création ou la révision de sa politique en matière d'inclusion / de besoins éducationnels spéciaux (c'est-à-dire quelles sont les personnes impliquées, comment les changements possibles ont été identifiés et envisagés, comment les décisions concernant ces changements ont été prises, etc.) afin de soutenir la mise en œuvre du programme. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.d – L'établissement a mis au point et applique une politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez la manière dont l'établissement aborde la création ou la révision de la version préliminaire de sa politique d'évaluation (c'est-à-dire quelles sont les personnes

impliquées, comment les changements possibles ont été identifiés et envisagés, comment les décisions concernant ces changements ont été prises, etc.) afin de soutenir la mise en œuvre du programme. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.e – L'établissement a mis au point et applique une politique d'intégrité intellectuelle en accord avec les attentes de l'IB.

1. Décrivez la manière dont l'établissement aborde la création ou la révision de sa politique d'intégrité intellectuelle (c'est-à-dire quelles sont les personnes impliquées, comment les changements possibles ont été identifiés et envisagés, comment les décisions concernant ces changements ont été prises, etc.) afin de soutenir la mise en œuvre du programme. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B1.5.f – L'établissement respecte le règlement et les procédures de l'IB régissant toute forme d'évaluation conduite dans le cadre des examens du Programme du diplôme.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'exigence B2.5.c et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B1.6 – L'établissement a mis en place des systèmes assurant la pérennité et le développement continu du programme.

1. Décrivez et/ou fournissez des exemples des structures en place (par exemple, possibilités de perfectionnement professionnel, politiques ou procédures relatives au perfectionnement professionnel) pour faciliter la mise en application des approches de l'enseignement

(meilleures pratiques pédagogiques basées sur la recherche, la compréhension conceptuelle, les contextes locaux et mondiaux, la collaboration, l'enseignement différencié et l'évaluation continue). [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B1.7 – L'établissement procède à des évaluations de la mise en œuvre du programme dans lesquelles sont impliquées toutes les parties prenantes.

Il n'est pas nécessaire que cette application concrète soit en cours ou en place au moment de l'autorisation, c'est pourquoi nous n'avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Norme B2 : ressources et soutien

Les ressources et la structure de soutien de l'établissement permettent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Application concrète B2.1 – Les instances décisionnelles allouent des fonds pour assurer la mise en œuvre et le développement continu du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le tableau budgétaire, les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.2 et B2.10, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.1.a – L'allocation de fonds comprend des ressources et une supervision adéquates pour le programme d'apprentissage par le service, ainsi que la nomination d'un coordonnateur du programme d'apprentissage par le service.

1. Quel pourcentage de son temps hebdomadaire le coordonnateur du programme d'apprentissage par le service consacra-t-il aux obligations relevant de son rôle ?

Répartition du temps de travail du coordonnateur du programme d'apprentissage par le service

Obligations	% du temps hebdomadaire du coordonnateur
Coordination de l'apprentissage par le service	[% du temps hebdomadaire]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Autre (indiquez l'obligation)	[% of weekly time]
Total	[Total of % entered above]

L'IB évaluera également cette exigence spécifique en passant en revue le tableau budgétaire, les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.2 et de l'exigence spécifique B2.10.c, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.1.b – L'allocation de fonds comprend des ressources adéquates pour le cours de compétences personnelles et professionnelles sur deux ans.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le tableau budgétaire, les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.2 et B2.10, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète B2.2 – L'établissement dispose d'un personnel qualifié pour mettre en œuvre le programme.

Un résumé des informations fournies par l'établissement concernant son personnel enseignant et administratif s'affichera. Le cas échéant, vous pouvez mettre ces informations à jour dans la section de Mon établissement consacrée au personnel.

1. Nombre d'enseignants à temps plein

2. Nombre d'enseignants à temps partiel

3. Tous les enseignants qui seront impliqués dans le programme satisfont-ils aux normes locales, régionales et nationales qui s'appliquent au personnel enseignant ?

Oui

Non

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.3 – L'établissement veille à ce que les enseignants et les membres de la direction participent à des activités de perfectionnement professionnel reconnues par l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action, le tableau budgétaire ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.2 et de l'exigence spécifique B2.3.a.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.3.a – L'établissement respecte les exigences de l'IB en matière de perfectionnement professionnel dans le cadre de l'autorisation et de l'évaluation de la mise en œuvre du POP.

Un résumé des informations fournies par l'établissement concernant le perfectionnement professionnel de l'IB destiné au personnel enseignant et administratif s'affichera. Si vous n'avez pas saisi de données précédemment à ce sujet, il vous sera demandé de les mettre à jour dans la section de Mon établissement consacrée au personnel.

1. Décrivez brièvement les plans prévus par l'établissement pour former les membres du personnel recrutés après l'autorisation. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.4 – L'établissement alloue des plages horaires pour la planification et la réflexion coopératives dans l'emploi du temps des enseignants.

1. Veuillez décrire les pratiques actuelles de l'établissement en matière de planification coopérative. [250 mots]

Les informations fournies par l'établissement concernant les réunions appuyant la mise en œuvre du programme et précisant les participants, les types de réunions, leurs objectifs ainsi que leur fréquence s'afficheront. L'établissement pourra mettre à jour ces informations.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours
 En place
 Pas en place

Application concrète B2.5 – Les environnements d'apprentissage physiques et en ligne, les installations, les ressources et le matériel spécialisé soutiennent la mise en œuvre du programme.

1. Veuillez fournir des informations sur les installations et les ressources de l'établissement qui soutiennent la mise en œuvre du programme, ou les mettre à jour.

Installations ou ressources	Description	De quelle manière ces installations soutiennent-elles la mise en œuvre du programme	Prévisions de développement futur, le cas échéant
Installations dédiées à l'éducation physique / l'athlétisme			
Laboratoires de science			
Ateliers d'arts visuels			
Installations spécialisées			
Installations dédiées à la musique			
Espaces dédiés aux spectacles et expositions			
Installations dédiées aux arts d'interprétation			
Autres installations/ressources			

2. Quelles ressources et expertises au sein de la communauté l'établissement a-t-il identifiées afin de soutenir la mise en œuvre du programme ? (Veuillez inclure l'ensemble des organisations non gouvernementales locales, des associations caritatives, des employeurs et

des institutions d'enseignement supérieur avec lesquels vous avez pu passer des accords.)
[250 mots]

3. Quelles ressources l'établissement prévoit-il de fournir afin de soutenir la composante d'apprentissage par le service du POP ? [250 mots]
4. Quelles ressources l'établissement prévoit-il de fournir afin de soutenir les compétences personnelles et professionnelles, qui sont une composante du POP ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5a – Les laboratoires et les ateliers utilisés pour les cours des groupes de matières Sciences et Arts du Programme du diplôme, s'ils sont proposés, fournissent des environnements d'apprentissage sûrs et efficaces.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.5 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.b – En matière de technologie de l'information, l'établissement dispose des installations appropriées pour soutenir la mise en œuvre du programme.

1. Veuillez décrire les installations de technologie de l'information qui seront mises à la disposition des élèves et des enseignants et préciser leur emplacement. [250 mots]
2. Parmi les descriptions suivantes, lesquelles décrivent le mieux la démarche actuelle de votre établissement concernant l'utilisation de la technologie au service de l'apprentissage ?

- Un ordinateur/équipement par élève
- Ordinateurs à disposition des élèves dans les salles de classes, dans tout l'établissement scolaire # d'ordinateurs
- Installations informatiques centralisées # d'ordinateurs
- Ordinateurs à disposition des élèves dans la bibliothèque # d'ordinateurs
- Un ordinateur/équipement par enseignant
- Ordinateurs à disposition des enseignants dans un espace commun # d'ordinateurs

- Tableaux interactifs dans les salles de classe, dans tout l'établissement scolaire
- Autres (veuillez préciser) : # d'ordinateurs

3. L'établissement dispose-t-il d'un accès fiable et ininterrompu à Internet ?

- Oui Non

4. L'établissement dispose-t-il d'un Internet sans fil (wifi) ?

- Oui Non

5. Veuillez décrire toute restriction décidée par l'établissement concernant l'accès des élèves et du personnel à Internet ou au wifi. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.5.c – L'établissement dispose d'un endroit sécurisé pour conserver les épreuves et les fournitures d'examen dont l'accès est contrôlé et réservé aux membres de la direction.

1. Décrivez l'infrastructure dans laquelle l'établissement prévoit d'organiser la ou les sessions d'examens pour se conformer à la réglementation et aux procédures relatives à l'organisation des examens du Programme du diplôme, et ce afin de garantir l'intégrité de leur déroulement. Des informations sur le stockage des épreuves dans un lieu sécurisé doivent également être fournies. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.6 – La bibliothèque ou la médiathèque et les ressources qu'elle contient jouent un rôle central dans la mise en œuvre du programme.

Veuillez décrire ou mettre à jour les informations concernant la bibliothèque physique et/ou virtuelle ainsi que les ressources papier, électroniques et multimédia disponibles dans l'établissement en répondant aux questions suivantes.

1. Les élèves ont-ils accès à la bibliothèque de manière autonome ?

Oui Non

2. Les élèves sont-ils libres de consulter et d'emprunter les ressources de la bibliothèque ?

Oui Non

3. Quels sont les horaires d'ouverture de la bibliothèque pour les élèves ? [100 mots]

4. La bibliothèque met-elle à la disposition des élèves des espaces leur permettant d'étudier de manière autonome ?

Oui Non

5. La bibliothèque est-elle spécialement conçue pour le groupe d'âge des élèves du programme ?

Oui Non

 - a. Si non, quelles sont les autres personnes qui utilisent la bibliothèque ? [250 mots]

6. De quelle manière la bibliothèque/médiathèque est-elle utilisée en tant qu'outil soutenant l'apprentissage des classes ? [250 mots]

7. Décrivez comment la bibliothèque/médiathèque est gérée (précisez les responsabilités de la personne en charge de la bibliothèque/médiathèque ainsi que les accords passés avec d'autres bibliothèques le cas échéant). [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.6.a – La bibliothèque ou la médiathèque contient suffisamment de matériel et de ressources appropriés pour soutenir la mise en œuvre du POP.

1. Veuillez décrire les ressources papier, électroniques et multimédia auxquelles les élèves du POP auront accès, en indiquant la quantité disponible par type de ressource ainsi que la ou les langues dans lesquelles elles sont proposées.

Type de ressource	Langue	Langue	Langue
-------------------	--------	--------	--------

Nombre total d'ouvrages de référence (par langue)			
Nombre total d'ouvrages généraux (par langue)			
Nombre total d'ouvrages de fiction (par langue)			
Nombre total de périodiques au format papier (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des ressources de référence (par langue)			
Nombre total d'abonnements en ligne à des journaux ou autres publications virtuelles (par langue)			
Ressources papier, électroniques ou multimédia supplémentaires			

2. Indiquez si la bibliothèque contient les ressources suffisantes pour commencer la mise en œuvre du programme, les critères qui vous ont permis d'aboutir à cette conclusion ainsi que les dispositions prévues par l'établissement pour combler les éventuelles lacunes. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.7 – L'établissement assure l'accès à des informations sur des problèmes d'ordre mondial tout en considérant différentes perspectives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan d'action, les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.5 et B2.6, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.8 – L'établissement soutient les élèves ayant des besoins spéciaux en matière d'éducation ou d'apprentissage ainsi que leurs enseignants.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la politique en matière d'inclusion / de besoins éducationnels spéciaux ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.c et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.9 – L'établissement a mis en place des systèmes pour guider et conseiller les élèves tout au long du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.2 et de l'exigence spécifique B2.9.a, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Exigence spécifique B2.9.a – L'établissement conseille les élèves sur les possibilités d'études supérieures.

1. De quelle manière l'établissement fournira-t-il aux élèves des conseils sur le POP et sur les possibilités en matière d'enseignement supérieur et de carrières professionnelles ? [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète B2.10 – L'emploi du temps des élèves est conçu de manière à ce que toutes les exigences du programme puissent être remplies.

1. Depuis l'envoi de la *Demande de candidature*, l'établissement a-t-il modifié son choix de cours et/ou niveaux relatifs au Programme du diplôme proposés dans le cadre du POP ?

- Oui Non

a. Si oui, identifiez dans le tableau ci-dessous les changements effectués au niveau des matières et/ou des niveaux et expliquez la ou les raisons justifiant ces changements.

Groupe de matières	
Nom de la matière	
Nombre d'heures d'enseignement en 1^{re} année	
Nombre d'heures d'enseignement en 2^e année	
Nom de la matière à enseigner un an avant le début du POP	
Nom de la matière à enseigner deux ans avant le début du POP	
Langue d'enseignement	
Niveau	
Nombre actuel d'élèves	
Estimation du nombre d'élèves	

b. Comptez-vous proposer des matières au niveau moyen sur une année ?

Oui

Non

Si oui, la plateforme affichera la liste des matières du niveau moyen que vous avez saisie, et il vous sera demandé d'indiquer à quelle année chaque matière sera proposée.

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le ou les échantillonnages d'emplois du temps d'élèves, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

2. De quelle manière l'établissement a-t-il choisi les cours et les niveaux du Programme du diplôme et sur quels critères s'est-il basé pour effectuer cette sélection ? [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.a – L'emploi du temps respecte le nombre d'heures recommandé pour chaque cours du Programme du diplôme au niveau moyen et au niveau supérieur.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les échantillonnages d'emplois du temps d'élèves ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.b – L'emploi du temps intègre chaque composante du tronc commun du POP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les échantillonnages d'emplois du temps d'élèves ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et de l'exigence spécifique B2.10.c, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique B2.10.c – L'emploi du temps respecte la simultanéité des apprentissages dans le POP.

1. Heures d'enseignement

- a. Nombre de semaines d'enseignement que comporte la 1^{re} année du POP
- b. Nombre de semaines d'enseignement que comporte la 2^{re} année du POP
- c. Nombre de cours que les élèves suivent chaque semaine
- d. Durée (en minutes) de chaque cours

2. L'établissement a-t-il dû modifier l'emploi du temps hebdomadaire des élèves de manière à garantir le respect du nombre d'heures d'enseignement recommandé pour toutes les composantes du POP, y compris les cours du Programme du diplôme et la formation à orientation professionnelle, et permettre la simultanéité des apprentissages ?

Oui

Non

- a. Si oui, veuillez expliquer les modifications apportées par l'établissement. [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.11 – L'établissement utilise les ressources et les compétences de la communauté pour améliorer l'apprentissage au sein du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue l'aperçu du programme d'apprentissage par le service ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.5 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète B2.12 – L'établissement alloue des ressources pour que, selon le programme enseigné, tous les élèves réalisent leur exposition (PP), mènent à bien leur projet personnel (PEI) ou leur projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), rédigent leur mémoire (Programme du diplôme) ou réalisent leur projet de réflexion (POP).

1. Quelles ressources l'établissement prévoit-il de fournir afin de soutenir le projet de réflexion du POP ? [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le tableau budgétaire, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Norme C : programme d'études

Norme C1 : planification coopérative

Une planification et une réflexion coopératives soutiennent la mise en œuvre du programme de l'IB.

Remarque : l'expression « planification et réflexion coopératives » est utilisée comme un concept unique étant donné l'interdépendance des deux processus.

Application concrète C1.1 – Les exigences du programme sont considérées lors de la planification et de la réflexion coopératives.

1. De quelle manière le personnel enseignant les cours de l'IB et le personnel chargé de la formation à orientation professionnelle collaboreront-ils au développement des aspects suivants ?
 - a. L'articulation verticale et horizontale [250 mots]
 - b. Une même vue d'ensemble de l'expérience d'apprentissage de chaque élève [250 mots]
 - c. La prise en compte des différents besoins éducationnels et styles d'apprentissage des élèves [250 mots]
 - d. Une évaluation appropriée et pertinente des travaux d'élèves [250 mots]
 - e. L'intégration du profil de l'apprenant de l'IB dans l'ensemble du programme [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C1.1.a – Le programme d'études du POP est le fruit d'un travail de collaboration soutenu de l'ensemble du personnel concerné.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le plan d'action ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.4 et C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C1.1.b – La planification et la réflexion coopératives explorent les liens et les relations unissant les matières et approfondissent la connaissance, la compréhension et les compétences partagées par les différentes disciplines.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.4 et C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C1.1.c – Le personnel enseignant les cours de l'IB travaille en étroite collaboration avec le personnel responsable des études à orientation professionnelle pour garantir l'équilibre et l'articulation de l'expérience pédagogique des élèves dans son ensemble.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.4 et C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète C1.2 – La planification et la réflexion coopératives ont lieu de manière régulière et systématique.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.4 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète C1.3 – L'articulation verticale et horizontale du programme d'études est abordée lors de la planification et de la réflexion coopératives.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.4 et C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C1.4 – La planification et la réflexion coopératives permettent à tous les enseignants d’avoir une vue d’ensemble des expériences d’apprentissage des élèves.

1. Décrivez de quelle manière la planification et la réflexion coopératives permettent à tous les enseignants d’avoir une vue d’ensemble des expériences d’apprentissage des élèves.
[250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C1.5 – La planification et la réflexion coopératives sont fondées sur des objectifs d’apprentissage convenus d’avance.

L’IB évaluera cette application concrète lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C1.6 – La planification et la réflexion coopératives tiennent compte des différents besoins éducationnels et styles d’apprentissage des élèves.

L’IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l’application concrète C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C1.7 – La planification et la réflexion coopératives reposent sur l’évaluation du travail et de l’apprentissage des élèves.

1. Expliquez comment l'établissement utilise toute une gamme de stratégies et d'outils d'évaluation pour :
 - a. évaluer le développement des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage chez les élèves au fil du temps [250 mots]
 - b. fournir aux élèves un retour d'information leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage [250 mots]
 - c. orienter les pratiques pédagogiques [250 mots]
 - d. favoriser chez les élèves une réflexion positive sur leur développement en tant qu'apprenants. [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes C1.1 et C1.5, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.8 – La planification et la réflexion coopératives tiennent compte du fait que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

1. Décrivez les efforts fournis par les enseignants pour tenir compte des divers besoins culturels, linguistiques et d'apprentissage des élèves, et solliciter tous les élèves en qualité de chercheurs et d'individus sensés. [250 mots]

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

- En cours En place Pas en place

Application concrète C1.9 – Les qualités du profil de l'apprenant de l'IB sont prises en compte lors de la planification et de la réflexion coopératives.

1. Décrivez la manière dont les membres du personnel du POP ont travaillé ensemble pour élaborer des aperçus de cours permettant d'envisager les éléments suivants.
 - a. Sensibilité internationale [250 mots]

 - b. Intégration du profil de l'apprenant de l'IB [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Norme C2 : programme établi

Le programme établi de l'établissement reflète la philosophie de l'IB.

Application concrète C2.1 – Le programme établi est complet et est aligné sur les exigences du programme.

1. Les élèves inscrits au programme devront-ils satisfaire à d'autres exigences obligatoires ?

Oui

Non

a. Si oui, indiquez les exigences à satisfaire à chaque année du programme.

Exigence	<input type="checkbox"/> Examen <input type="checkbox"/> Programme d'études <input type="checkbox"/> Structure pédagogique <input type="checkbox"/> Emploi du temps <input type="checkbox"/> Autre
Année du POP	<input type="checkbox"/> 1 ^{re} année <input type="checkbox"/> 2 ^e année

Commentaires supplémentaires [100 mots]

b. Si oui, veuillez identifier en quoi ces exigences affecteront la mise en œuvre du programme, et expliquer comment l'établissement fera face à ces difficultés. [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et de l'exigence spécifique B2.10.c.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.a – Le programme d'études permet d'atteindre les objectifs globaux et les objectifs spécifiques de chaque matière du Programme du diplôme et des composantes du tronc commun du POP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre des applications concrètes B2.10 et C1.1, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C2.1.b – Le programme d'études facilite la simultanéité des apprentissages.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et de l'exigence B2.10.c, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C2.1.c – L'établissement élabore ses propres programmes de cours pour chaque matière du Programme du diplôme qu'il propose.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les aperçus de cours du Programme du diplôme ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et de l'exigence spécifique C1.1.a, et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C2.1.d – L'établissement élabore son propre programme d'études pour le cours de compétences personnelles et professionnelles.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue l'aperçu du cours de compétences personnelles et professionnelles ainsi que les informations recueillies dans le cadre de

l'application concrète B2.10 et de l'exigence spécifique C1.1.a, et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.e – L'établissement élabore son propre plan de mise en œuvre pour le programme d'apprentissage par le service.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue l'aperçu du programme d'apprentissage par le service ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique C1.1.a et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.f – L'établissement élabore son propre plan de mise en œuvre pour soutenir le développement d'une langue seconde.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue l'aperçu du cours de développement d'une langue seconde ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique C1.1.a et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.g – L'établissement élabore son propre plan de mise en œuvre pour soutenir le projet de réflexion.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le plan du projet de réflexion ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique C1.1.a et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C2.1.h – Toutes les formations à orientation professionnelle sont conformes aux critères de l'IB en matière de formation à orientation professionnelle.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les aperçus des formations à orientation professionnelle, les accréditations/certifications des formations à orientation professionnelle, le ou les échantillonnages d'emplois du temps d'élèves ainsi que les informations recueillies dans la section consacrée aux informations sur le programme.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.2 – Le programme établi est à la disposition des membres de la communauté scolaire.

1. Quels plans sont en place afin de mettre le programme établi du POP (tronc commun du POP, cours du Programme du diplôme, formations à orientation professionnelle) à la disposition des membres de la communauté scolaire ? [250 mots]

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.3 – Le programme établi tient compte des expériences d'apprentissage antérieures des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B2.10 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.4 – Le programme établi identifie les connaissances, les concepts, les compétences et les attitudes à développer au fil du temps.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.5 – Le programme établi permet aux élèves de réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d'autres personnes.

L'IB évaluera cette application concrète en s'entretenant avec les enseignants et le coordonnateur du programme d'apprentissage par le service lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.6 – Le programme établi comprend des expériences significatives pour les élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.7 – Le programme établi cherche à sensibiliser les élèves à des problèmes individuels, locaux, nationaux et mondiaux.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.8 – Le programme établi offre des possibilités de réfléchir sur les éléments communs à tous les êtres humains, la diversité et les perspectives multiples.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.9 – Le programme établi repose sur les publications de l'IB en vigueur et fait l'objet d'une révision régulière pour intégrer les développements qui ont lieu au sein du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète A8 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.10 – Le programme établi intègre les politiques élaborées par l'établissement pour soutenir le programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète B1.5 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C2.11 – Le programme établi encourage les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C1.9 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Norme C3 : enseignement et apprentissage

L'enseignement et l'apprentissage reflètent la philosophie de l'IB.

La mise en œuvre de toutes les applications concrètes et de toutes les exigences spécifiques relevant de la norme C3 doit être en cours au moment de l'autorisation. L'IB évaluera ces applications concrètes et exigences spécifiques en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C2 et lors de la visite de vérification.

Application concrète C3.1 – L'enseignement et l'apprentissage sont alignés sur les exigences du programme.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C3.1.a – L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'établissement traitent tous les objectifs globaux et spécifiques de chaque matière du Programme du diplôme.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C3.1.b – L'enseignement et l'apprentissage au sein de l'établissement couvrent les objectifs globaux et spécifiques du tronc commun du POP.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.2 – L'enseignement et l'apprentissage sollicitent les élèves en qualité de chercheurs et les invitent à se montrer sensés.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.3 – L'enseignement et l'apprentissage tiennent compte des connaissances et des compétences déjà acquises par les élèves.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.4 – L'enseignement et l'apprentissage favorisent la compréhension et la mise en pratique des principes d'intégrité en milieu scolaire.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.5 – L'enseignement et l'apprentissage permettent aux élèves de devenir activement responsables de leur propre apprentissage.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.6 – L’enseignement et l’apprentissage s’intéressent aux éléments communs entre les êtres humains, à la diversité et aux perspectives multiples.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.7 – L’enseignement et l’apprentissage tiennent compte de la diversité des besoins linguistiques des élèves, y compris des besoins de ceux qui étudient dans une langue différente de leur langue maternelle.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.8 – L’enseignement et l’apprentissage démontrent que le développement linguistique des élèves relève de la responsabilité de tous les enseignants.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.9 – L’enseignement et l’apprentissage font appel à un éventail varié de stratégies.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.10 – L’enseignement et l’apprentissage sont différenciés afin de répondre aux différents besoins éducationnels et styles d’apprentissage des élèves.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.11 – L’enseignement et l’apprentissage reposent sur un éventail de ressources incluant les technologies de l’information.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.12 – L’enseignement et l’apprentissage permettent aux élèves de développer des attitudes et des compétences grâce auxquelles ils peuvent réaliser des actions significatives répondant à leurs propres besoins et à ceux d’autres personnes.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.13 – L’enseignement et l’apprentissage encouragent les élèves à réfléchir sur ce qu’ils apprennent, à la manière dont ils apprennent et aux raisons pour lesquelles ils le font.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.14 – L’enseignement et l’apprentissage favorisent un environnement d’apprentissage stimulant basé sur la compréhension et le respect.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l’heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.15 – L’enseignement et l’apprentissage encouragent les élèves à démontrer ce qu’ils ont appris de plusieurs façons.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C3.16 – L'enseignement et l'apprentissage développent chez les élèves les qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Norme C4 : évaluation

L'évaluation au sein de l'établissement reflète les principes de l'IB en matière d'évaluation des élèves.

Application concrète C4.1 – L'évaluation au sein de l'établissement est alignée sur les exigences du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours, le calendrier préliminaire indiquant les échéances de l'établissement pour l'envoi des composantes d'évaluation interne et externe, la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.d et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Exigence spécifique C4.1.a – L'évaluation de l'apprentissage des élèves repose sur les objectifs et les critères d'évaluation propres à chaque cours du Programme du diplôme.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les aperçus de cours, le calendrier préliminaire indiquant les échéances de l'établissement pour l'envoi des composantes

d'évaluation interne et externe ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'exigence spécifique B1.5.d et lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C4.1.b – L'évaluation de l'apprentissage des élèves repose sur les objectifs et les critères d'évaluation du projet de réflexion.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue le plan du projet de réflexion ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C4.1.c – Dans le cadre de l'évaluation, les enseignants prennent part au processus de normalisation des travaux d'élèves.

L'IB évaluera cette exigence spécifique lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C4.1.d – L'évaluation formative et sommative fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage pour le développement d'une langue seconde, les compétences personnelles et professionnelles, et l'apprentissage par le service.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veuillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète C4.2 – L'établissement communique aux membres de la communauté scolaire les principes, la politique et les procédures en vigueur en matière d'évaluation.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète C4.3 – L'établissement utilise un éventail de stratégies et d'outils pour évaluer l'apprentissage des élèves.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C1.7 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Application concrète C4.4 – L'établissement fournit aux élèves un retour d'information leur permettant d'orienter et d'améliorer leur apprentissage.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours, la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C1.7 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours En place Pas en place

Exigence spécifique C4.4.a – L'établissement utilise des techniques d'évaluation formative pour évaluer les compétences personnelles et professionnelles, qui sont une composante du tronc commun du POP.

L'IB évaluera cette exigence spécifique en passant en revue l'aperçu du cours de compétences personnelles et professionnelles ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette exigence spécifique à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C4.5 – Les systèmes dont dispose l'établissement pour consigner les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C4.6 – Les systèmes dont dispose l'établissement pour communiquer les progrès des élèves sont alignés sur les principes d'évaluation du programme.

1. Quel processus l'établissement mettra-t-il en œuvre pour expliquer aux parents les modalités d'évaluation du POP (tronc commun du POP, cours du Programme du diplôme, formations à orientation professionnelle) ? [250 mots]

L'IB évaluera également cette application concrète en passant en revue la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C4.7 – L'établissement analyse les données de l'évaluation afin d'orienter l'enseignement et l'apprentissage.

Il n'est pas nécessaire que cette application concrète soit en cours ou en place au moment de l'autorisation, c'est pourquoi nous n'avons pas de questions spécifiques à poser pour le moment.

Application concrète C4.8 – L'établissement offre des possibilités aux élèves de participer et de réfléchir à l'évaluation de leur travail.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue les aperçus de cours, la version préliminaire de la politique d'évaluation ainsi que les informations recueillies dans le cadre de l'application concrète C1.7 et lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Application concrète C4.9 – L'établissement a mis en place des systèmes garantissant que tous les élèves puissent démontrer la consolidation de leur apprentissage, par le biais de la réalisation de l'exposition (PP), du projet personnel (PEI) ou du projet communautaire (pour les programmes se terminant en 3^e ou 4^e année du PEI), du mémoire (Programme du diplôme) ou du projet de réflexion (POP) selon le programme enseigné.

L'IB évaluera cette application concrète en passant en revue le plan du projet de réflexion ainsi que les informations recueillies lors de la visite de vérification.

Veillez évaluer la manière dont votre établissement satisfait à cette application concrète à l'heure actuelle.

En cours

En place

Pas en place

Budget de mise en œuvre du programme

Tableau budgétaire

Veillez mettre à jour les informations relatives au budget de l'établissement si nécessaire.

Documents

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents que vous avez envoyés avec votre *Demande de candidature* ainsi que les documents obligatoires et facultatifs à envoyer avec la *Demande d'autorisation*.

Documents envoyés avec la *Demande de candidature*

Si le contenu d'un ou plusieurs documents envoyés avec votre *Demande de candidature* (dont la liste figure ci-dessous) a été modifié, veuillez envoyer une version mise à jour. Si le contenu est inchangé, il est inutile d'envoyer à nouveau ces documents.

1. Justificatifs du statut légal

Justificatif du statut légal de l'établissement et justificatif émanant des autorités locales / provinciales / de l'État prouvant que l'établissement est reconnu comme institut d'enseignement, accompagnés d'une traduction en anglais, en français ou en espagnol certifiée conforme si les justificatifs sont

rédigés dans une langue autre que celles citées ici. Les traductions des documents officiels doivent être dûment certifiées conformes.

2. Organigramme

Organigramme de l'établissement illustrant l'équipe de direction pédagogique (y compris le coordonnateur du Programme à orientation professionnelle) ainsi que les liens hiérarchiques.

Documents obligatoires à envoyer avec la *Demande d'autorisation*

Les documents suivants sont à charger et envoyer avec votre *Demande d'autorisation*. Sans ces documents, la procédure d'autorisation ne pourra avancer.

1. Brochure de l'établissement

2. Descriptif de poste du coordonnateur du programme

3. Version préliminaire de la politique d'évaluation en accord avec les attentes de l'IB

4. Version préliminaire de la politique linguistique en accord avec les attentes de l'IB

5. Version préliminaire de la politique d'admission en accord avec les attentes de l'IB

6. Version préliminaire de la politique en matière d'inclusion / de besoins éducationnels spéciaux en accord avec les attentes de l'IB

7. Politique d'intégrité intellectuelle en accord avec les attentes de l'IB

8. Exemple type d'emploi du temps d'un élève pour la 1^{re} et la 2^e année du POP

Si l'établissement envisage de dispenser plusieurs combinaisons de cours, veuillez fournir des exemples d'emploi du temps supplémentaires illustrant la répartition de ces options. Veillez à ce que chaque emploi du temps inclut bien les cours du Programme du diplôme, les composantes du tronc commun du POP ainsi que les formations à orientation professionnelle. (Identifiez les matières du Programme du diplôme en utilisant les noms employés par l'IB et, le cas échéant, précisez les autres matières que les élèves devront suivre pour satisfaire à d'autres exigences.) L'établissement devra fournir un exemple d'emploi du temps pour chaque formation à orientation professionnelle.

9. Calendrier préliminaire indiquant les échéances de l'établissement pour l'envoi des composantes d'évaluation interne et externe

10. Documents attestant de l'accréditation ou de la certification de la formation à orientation professionnelle

Chargez la documentation montrant que chaque formation proposée par l'établissement répond aux critères de l'IB concernant la formation à orientation professionnelle.

11. Aperçus des formations à orientation professionnelle et des composantes du tronc commun

Fournissez les aperçus de chaque cours du tronc commun du POP et de chacune des formations à orientation professionnelle (à l'aide des modèles fournis) et chargez-les dans l'endroit prévu à cet effet.

- a. Plan du projet de réflexion
- b. Aperçu du cours de compétences personnelles et professionnelles
- c. Aperçu du programme d'apprentissage par le service
- d. Aperçu du cours de développement d'une langue seconde
- e. Aperçus des formations à orientation professionnelle

Chargez un aperçu pour chaque formation à orientation professionnelle proposée par l'établissement.

12. Aperçus des cours du Programme du diplôme

Fournissez les aperçus des cours du Programme du diplôme qui seront proposés par l'établissement (à l'aide des modèles fournis) et chargez-les dans l'endroit prévu à cet effet. (Tous les élèves du POP doivent étudier au moins deux cours du Programme du diplôme.)

- a. Études en langue et littérature
- b. Acquisition de langues
- c. Individus et sociétés
- d. Sciences
- e. Mathématiques
- f. Arts

Autres

Autres documents requis dans le cadre du processus de candidature.

Accord

Afin que l'établissement puisse terminer sa *Demande d'autorisation*, les autorités compétentes doivent passer en revue l'accord ci-dessous et le signer de manière électronique.

Demande d'autorisation auprès de l'Organisation de l'IB pour dispenser le Programme à orientation professionnelle (POP).

Nous soussignés, agissant au nom de l'établissement susmentionné, demandons l'autorisation officielle de dispenser le Programme à orientation professionnelle de l'Organisation de l'IB. Des

renseignements concernant notre établissement sont fournis dans le formulaire ainsi que dans les documents joints à la demande d'autorisation.

Il est entendu que si, après avoir examiné soigneusement la demande d'autorisation ainsi que les documents joints au dossier, le bureau de l'IB pertinent accepte la demande, une visite de vérification aura lieu dans l'établissement avant que le directeur général ne prenne une décision finale concernant la demande d'autorisation.

Nous certifions de nouveau :

- a. que nous avons pris connaissance des documents cités ci-dessous, en les consultant sur le site Web de l'IB ou après nous les être procurés auprès du magasin de l'IB, que nous les avons mis à la disposition des membres pertinents de l'établissement et que nous nous engageons à respecter la réglementation décrite dans ces documents :
 - *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes accompagnées des exigences spécifiques au Programme à orientation professionnelle,*
 - *Le Programme à orientation professionnelle : des principes à la pratique,*
 - *Règlement pour les établissements scolaires candidats aux programmes de l'IB,*
 - *Règlement pour les écoles du monde de l'IB – Programme à orientation professionnelle,*
 - *Règlement général du Programme à orientation professionnelle,*
 - *Guide de la demande d'autorisation à l'intention des établissements scolaires – Programme à orientation professionnelle,*
 - *Politique et règlement de l'Organisation de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle ;*
- b. que l'établissement a pris les dispositions nécessaires en vue de satisfaire aux conditions d'autorisation conformément à la documentation en vigueur publiée par l'IB aux fins de la mise en œuvre du programme ;
- c. que les instances décisionnelles en charge du financement de l'établissement ont accepté de régler l'ensemble des droits et frais pour l'enseignement du Programme à orientation professionnelle conformément au barème des droits et frais, aux devises et à l'échéancier établis par l'IB ;
- d. que l'établissement ne se déclarera pas, oralement ou par écrit, autorisé à dispenser le Programme à orientation professionnelle. La décision finale concernant la *Demande d'autorisation* revient au directeur général de l'Organisation de l'IB, après acceptation de la *Demande d'autorisation – Programme à orientation professionnelle* et après la visite de vérification menée par l'équipe de l'IB ;
- e. que notre établissement n'utilisera le logo « École du monde de l'IB » qu'à condition d'avoir été autorisé à dispenser le Programme à orientation professionnelle de l'IB. L'IB ne met aucun logo à la disposition des établissements scolaires candidats ;

- f. que nous avons joint les pièces justificatives demandées dans le présent document ;
- g. que nous reconnaissons que l'Organisation de l'IB considérera la version électronique de ce formulaire, qu'elle porte une signature électronique ou non, comme lue et approuvée par le chef d'établissement, l'administrateur en chef de l'établissement (le cas échéant) et le président des instances décisionnelles (le cas échéant) sans qu'une copie papier signée soit nécessaire ;
- h. que nous reconnaissons et consentons à ce que tout litige survenant au sujet de ou lié à la *Demande de candidature – Programme à orientation professionnelle*, à la présente *Demande d'autorisation – Programme à orientation professionnelle* ou à tout autre document relatif au processus d'autorisation sera tranché définitivement par voie d'arbitrage, conformément au règlement en vigueur au siège de l'arbitrage qui sera Genève, en Suisse. La procédure sera confidentielle et la langue d'arbitrage sera l'anglais.

Nous confirmons que les informations portées sur ce formulaire de demande d'autorisation sont à notre connaissance correctes.

Nom et titre (M., Mme, Mlle) du chef d'établissement / directeur de section¹

¹Chef d'établissement (directeur de section dans certains établissements) : personne qui dirige et supervise les opérations quotidiennes de l'établissement en s'assurant de la bonne application des politiques décidées par les instances décisionnelles.

Signature du chef d'établissement / directeur de section

Date

Nom et titre (M., Mme, Mlle) de l'administrateur en chef de l'établissement / du dirigeant (le cas échéant)²

Signature de l'administrateur en chef de l'établissement / du dirigeant

Date

Nom et titre (M., Mme, Mlle) du président des instances décisionnelles³

Signature du président des instances décisionnelles

Date

² Administrateur en chef / dirigeant : personne qui supervise le groupe d'établissements scolaires dont l'établissement candidat fait partie. De tels groupes peuvent comprendre des districts scolaires régionaux/communautaires ou plusieurs établissements privés relevant d'une direction centralisée.

³ Instances décisionnelles : individu ou groupe dûment constitué possédant l'autorisation légale absolue de prendre des décisions au nom de l'établissement.